

AAP transformants Erasme

Vague 4

1. COMMENT SOUMETTRE UN DOSSIER DE CANDIDATURE

Une candidature en deux étapes :

1. **Formalisation de l'intention à candidater – du 27 octobre au 27 novembre 2025 (23h59 Heure de Paris).** Le formulaire de déclaration d'intention est accessible en ligne via le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/intention-aap-erasme>

A l'issue du dépôt, vous recevrez une notification automatique validant la transmission de votre formulaire.

La déclaration d'intention n'est pas une étape obligatoire à l'évaluation. Elle permet simplement à l'instructeur de l'AAP d'identifier les candidats afin de pouvoir les accompagner sur le plan technique dans l'utilisation de la plateforme de candidature. Un porteur de projet qui n'a pas déclaré son intention de candidater dans les délais mentionnés peut tout de même déposer un dossier de candidature dans la limite du respect de l'échéance de dépôt des dossiers complets. Toutefois, il ne peut pas faire de réclamation au COMEX ou au CAC plénier pour non-dépôt lié à un problème technique s'il n'a pas fait connaître son intention de candidater à l'instructeur avant la date limite de dépôt des dossiers.

La déclaration d'intention n'engage pas son auteur à déposer un dossier de candidater.

2. **Dépôt du dossier de candidature – du 27 octobre au 9 décembre 2025 (23h59 Heure de Paris).**

Le dossier de candidature est accessible en ligne via le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-erasme4>

Le dossier de candidature est constitué d'un formulaire à compléter et de pièces justificatives à produire. Il sera nécessaire de joindre les pièces justificatives au dossier directement sur la plateforme de candidature.

A l'issue du dépôt du dossier et lors de sa mise en instruction, vous recevrez des notifications automatiques du suivi d'instruction du dossier dans votre boîte email. A l'issue des arbitrages des projets et de leur validation en instance, vous recevrez, par le même biais, une notification d'avis favorable ou défavorable au financement du projet.

Complément d'informations

Vous trouverez sur le site web UPEC, la note de cadrage ainsi qu'un exemplaire du dossier de candidature au format word. Attention, ce fichier word a pour objectif unique de vous faciliter la préparation du dossier de candidature en amont du dépôt sur la plateforme. Seuls les dossiers complets déposés directement sur la plateforme et dans les délais requis seront recevables à cet appel à projets.

2. ASSURER VOTRE SECURITE NUMERIQUE

Nous vous rappelons les principes de sécurité pour l'accès à la plateforme de candidature :

- Créez un mot de passe fort contenant au moins 14 caractères avec au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre, un caractère spécial (*, #, @)
- Votre mot de passe d'accès à la plateforme doit être différent de celui de votre connexion aux services UPEC
- Ne communiquez pas votre mot de passe. Il est possible de constituer le dossier de candidature en mode collaboratif en donnant des habilitations à votre équipe projet.

Dans le cadre du respect de la RGPD, vous pouvez consulter les mentions légales sur le site web de l'UPEC ou directement dans le dossier de candidature.

3. ACCOMPAGNEMENT A LA COMPLETUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Conseil

Nous vous conseillons de créer votre compte sur la plateforme de candidature dès que possible et de remplir le dossier progressivement. Vous pouvez ouvrir votre dossier à d'autres membres pour vous aider à le compléter. Pour cela vous devez créer le dossier et entrer dedans. Vous pouvez ensuite utiliser le bouton « Inviter une personne à modifier ce dossier »

Dossier n° 27358125 - En brouillon depuis le 24 octobre 2025 18:18

Expirera le 24/01/2026 (3 mois après la dernière modification du dossier)

Inviter une personne à modifier ce dossier

Votre identité ▾

Définition d'un partenaire

Rappel sur les éléments scientifiques permettant de définir ce qu'est un partenaire de l'UPEC

Un partenariat désigne la relation entre plusieurs acteurs permettant de parvenir à un résultat commun. Les partenaires « élaborent à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre » (Fabrice Dhume). Le partenariat s'inscrit donc « dans une action commune et négociée (qui n'a rien à voir avec la délégation et ou la sous-traitance) », « autour de la perspective commune de complémentarité et de bénéfices » (Corine Merini).

Les parties prenantes sont définies comme incluant i) des acteurs territoriaux à différentes échelles, du niveau régional (Région Île-de-France), au niveau départemental (départements de la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis), au niveau territorial (ex : unité territoriale Grand Paris Sud Est Avenir), au niveau des villes (ex : Municipalités de Créteil, Vitry, Fontainebleau) ; ii) les universités et établissements de recherche de notre région, comme l'Université Paris-Saclay et le Centre hospitalier universitaire (CHU) Henri-Mondor, mais également des universités étrangères, en particulier celles appartenant à l'Alliance Aurora ; iii) Les associations visant à favoriser le développement de notre territoire, comme le Conseil de développement du Val-de-Marne (Conseil de développement du Val-de-Marne) ; iv) Des entreprises telles que le pôle d'innovation santé-technologie Medicen ou la banque BNP Paribas ; v) Des organisations non gouvernementales, associations du tiers-secteur, par exemple.

Visa de la direction

Le dossier de candidature contient une pièce justificative destinée aux acteurs internes visant à fournir les visas des Direction, Laboratoire, Composante. Le visa n'a pas valeur d'approbation du projet. Il vise simplement à justifier que le directeur de la Direction, du Laboratoire ou de la Composante ont connaissance du projet. L'obtention du visa est une pratique courante pour les personnels des corps enseignement/recherche et administratif. Ce n'est pas une pratique courante pour les étudiants. De ce fait, les étudiants peuvent solliciter l'instructeur via l'adresse aap-erasme@u-pec.fr en amont de la date limite de candidature pour un accompagnement à l'obtention des visas.

Guide d'identification des impacts du projet

Le caractère transformant et les impacts du projet sont des critères majeurs de son évaluation. Il est important de veiller à préparer cette partie du dossier avec une attention forte et de fournir un maximum de détails d'information. Votre présentation des impacts du projet sera analysée et utilisée par les membres du Jury.

Qu'est-ce qu'un impact ?

L'impact désigne **tout changement, positif ou négatif, résultant du projet**. L'impact peut être observé à **différentes temporalités** : pendant le projet, juste après le projet (court terme) ou à différents moments après le projet (moyen/long termes).

Ces changements peuvent faire progresser les connaissances scientifiques et/ou avoir une incidence sur les personnes directement impliquées dans le projet, la société ou l'environnement. Les impacts peuvent être de nature :

- **scientifique** : faire progresser les connaissances, développer des méthodologies, renforcer les capacités de recherche, renforcer la réputation scientifique d'un chercheur/labo/établissement, etc.
- **sociétale** : influencer les comportements, les pratiques, les politiques, les cultures, la gouvernance ou l'éducation.
- **économique** : contribuer à l'économie par l'innovation, la valorisation (brevets, créations d'outils, de logiciels...), générer des ressources financières et/ou contribuer à l'activité économique locale/nationale
- **environnementale** : amélioration des conditions environnementales, promotion de la durabilité ou incidence sur les écosystèmes et les êtres non humains.

Chaque dossier de candidature doit présenter les impacts que le projet vise à atteindre. Les équipes projet doivent fournir un récit clair, structuré et détaillé décrivant comment leur projet permettra d'atteindre ces impacts escomptés. Elles doivent s'assurer que les impacts proposés sont réalistes et réalisables, et ne sont pas exagérés. Les résultats à court terme et les réflexions à long terme doivent être pris en compte. Un tableau peut être inclus à titre de résumé supplémentaire (voir l'exemple ci-dessous). Les équipes projets doivent également réfléchir aux impacts négatifs ou imprévus potentiels et expliquer comment ceux-ci seront atténués.

Nous reconnaissons que les impacts sont souvent non linéaires, difficiles à prévoir et peuvent évoluer au fil du temps. L'Observatoire de l'impact de la recherche et le programme Science Engagée accompagneront et soutiendront les projets sélectionnés tout au long de leur cycle de vie.

Pour vous aider à identifier les impacts de votre projet, nous vous invitons à consulter les Tableaux ci-dessous.

Tableau 1 : Exemples d'activités du projet pouvant être associés à un impact

Ce tableau a pour objectif d'illustrer différents types d'activités qui peuvent avoir un impact et de donner des exemples d'éléments de preuve associés. Cette liste est non exhaustive. Par ailleurs, il est important de souligner qu'un projet n'a pas nécessité à avoir des impacts dans chaque catégorie citée.

Dans ce tableau, nous n'abordons pas la dimension temporelle de l'impact que vous retrouverez dans le tableau 2. Toutefois, voici un exemple de déclinaison temporelle des impacts produits par l'objectif « Production de connaissances scientifiques » :

- A court terme : enrichissement des connaissances via les publications et jeux de données produits, montée en compétences/expertise du chercheur qui publie ; rayonnement de l'établissement et du financeur du projet
- A moyen/long termes : production de nouvelles connaissances scientifiques qui citent les publications produites, possibilité de nouvelles opportunités de collaboration, de financement de nouveaux projets de recherche ; avancées dans la carrière du chercheur ; nouvelles opportunités de carrière pour le chercheur ; dans certains cas, impact sociétal de la recherche avec une modification des politiques publiques ; la production d'un vaccin ou autre médicament ou d'un impact environnemental (diminution des émissions GES, réduction de pollutions ; aménagement du territoire au bénéfice de la biodiversité...)

Nature d'impact	Objectif	Exemples d'activités pouvant conduire à un impact	Exemples d'éléments de preuve pouvant justifier d'un impact
Scientifique	Production de connaissances scientifiques	Production de connaissances par des publications, ouvrages et résultats de recherche ; production de données ; réplcation d'études Participation à des colloques/workshops	Liens DOI vers les publications ou jeux de données, ouvrages, programme de colloques/workshop ; affiches ; conventions de partenariats, thèses publiées
	Structuration des communautés scientifiques	Création de réseaux nationaux, européens ; Organisations de colloques et séminaires.	Présentation des réseaux et de leurs membres ; programmes de colloques/conférences ; nouveaux projets de recherches financés créés dans le cadre de ces collaborations
	Formation de jeunes chercheurs	Recrutements et formation de doctorants Recrutements de post-doctorants Co-rédiger des publications avec les jeunes chercheurs	Programme de colloques/workshop ; affiches ; thèses publiées ; Liens DOI vers les publications
	Ouverture de la Science à la société	Mise en place d'actions Open Science Organisation d'événements de médiation scientifique Formation de jeunes chercheurs à la médiation	Liens DOI vers les publications ou jeux de données, ouvrages, programme et communication sur les événements; affiches ; Programme de formation ;
Sociétal	Amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants	Création et déploiement de dispositifs de réussite académique, d'acquisition de compétences transversales ou de préparation au recrutement	Nombre d'étudiants bénéficiaires ; programme de formation/sensibilisation ; communications sur les dispositifs ; enquêtes de satisfactions ; documents de présentation des dispositifs
	Former/sensibiliser sur une thématique (ex : GES, santé mentale ; âgisme, santé...)	Création et déploiement d'actions de sensibilisation : communications, ateliers...	Nombre de personnes sensibilisées/ d'actions réalisées ; programme des actions ; communication sur les actions
	Améliorer le quotidien de la population	Création d'outils (application, logiciel...) visant à servir la population Enrichir les connaissances scientifiques qui permettront de définir des politiques publiques sur des enjeux sociétaux	Outils/méthodes ; Liens DOI vers les publications ou jeux de données, ouvrages, communication sur outils ; politiques publiques/règlementations ; Nombre d'utilisateurs ; enquêtes de satisfaction

Economique	Développement des collaborations partenariales avec des enjeux financiers	Signature de conventions ; renouvellement de conventions	Conventions signées ; programme des actions conjointes ; communication sur les actions conjointes ; financements obtenus sur les nouveaux projets
	Valorisation des productions de la recherche	Dépôt de brevet ; Création de start-up...	Numéro du brevet, SIRET et description de la start-up ; contrats de vente...
	Obtention de financements ou de participation en nature	Réponse à des appels à projets Obtention d'engagements de mécènes Obtention d'engagements de partenaires	Lettres d'engagement des financeurs, accords de consortium, conventions ; liste des financeurs et montants financés...
	Amélioration de l'employabilité des étudiants	Mise en place de dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle	Nombre d'étudiants bénéficiaires ; taux d'insertion professionnelle ; programme de formation/sensibilisation ; communications sur les dispositifs ; enquêtes de satisfactions ; documents de présentation des dispositifs
Environnemental (entendu sous les axes de l'écologie et de l'environnement physique)	Promotion des mobilités douces	Mise en place d'aides financières à la mobilité douce ; Organisation d'ateliers de réparation de vélo ; Organisation de campagnes de communication ; Elaboration de politiques ; réglementations	Nombre de bénéficiaires ; communications ; affiches ; programme ; politiques et réglementations
	Réduction des GES	Actions de sensibilisation ; Mise en place de dispositifs d'évaluation des émissions des GES ; Création de plan d'actions de réduction des GES ;	Communications, rapports ; publications ; plan d'actions ; affiches
	Amélioration de la qualité de vie à l'université	Amélioration des espaces de vie universitaires Enrichissement de l'offre de service à destination des usagers Amélioration de la signalétique à l'université	Production des projets illustrées (photos, vidéos..) ; documents de présentation de l'offre de service ; communications ; enquêtes de satisfaction

Tableau 2 : Illustration de la dimension temporelle des impacts d'une activité projet

Ce tableau met en évidence les types d'impacts de projets selon différentes échelles temporelles.

Type d'impact	Description de l'objectif	Activités/résultats pour atteindre cet impact	Impact à court terme (résultats et indicateurs)	Impact à moyen et long terme (réflexion sur les perspectives d'impacts)
Scientifique	Formation d'un jeune chercheur	Recrutement d'un doctorant ; organisation de séminaires ; co-rédaction d'articles	Les doctorants publient de manière indépendante et présentent leurs travaux lors d'au moins deux conférences.	Les étudiants deviennent des chercheurs indépendants ; ils établissent des réseaux professionnels.
Sociétal	Impact des politiques sur [sujet]	Rédiger au moins trois notes d'orientation ; impliquer les décideurs politiques dès le début.	Notes d'orientation utilisées, citées et appliquées par les décideurs politiques impliqués dans le projet	Les notes d'information influencent l'élaboration des politiques au-delà du projet ; engagement accru et soutenu.
Economique	Améliorer l'employabilité des étudiants	Développer des formations pour les compétences transférables ; créer des opportunités de stages et de détachements auprès des PME.	Les étudiants acquièrent des compétences pratiques ; ils effectuent leurs stages avec des résultats tels que la contribution à des projets d'innovation.	Création potentielle de parcours professionnels innovants par les anciens participants au projet ; partenariats durables entre l'université et les PME.
Environnemental	Réduire l'empreinte carbone des activités du projet	Politiques de déplacement à faible empreinte carbone ; adoption d'équipements à haute efficacité énergétique	Réduction des émissions liées aux déplacements ; économies d'énergie	Créer une culture institutionnelle axée sur la durabilité, pratiques adoptées par les partenaires et les collaborateurs